

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 22/03/2016

Réception par le Prefet : 22/03/2016

Publication : 24/03/2016



Conseil départemental  
**Haut-Rhin**  
Extrait des délibérations  
du Conseil départemental

Pour le Président du Conseil Général  
et par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée

N° CG-2016-2-6-2

Séance du vendredi 18 mars 2016

**BUDGET ANNEXE DE LA REGIE DE PRODUCTION D'ENERGIE ELECTRIQUE DU  
DEPARTEMENT DU HAUT-RHIN**

**Présidence de :** M. Eric STRAUMANN

**PRESENTS :**

MM. ADRIAN, BECHT, BIHL, COUCHOT, DELMOND, Mmes DIETRICH, DREXLER, FUCHS,  
M. GRAPPE, Mme GROFF, MM. HABIG, HAGENBACH, Mme HELDERLE,  
MM. HEMEDINGER, JANDER, Mmes JENN, KLINKERT, LUTENBACHER, MARTIN,  
MEHLEN-VETTER, MILLION, MULLER Betty, M. MULLER Lucien, Mmes ORLANDI,  
PAGLIARULO, RAPP, M. SCHELLENBERGER, Mme SCHMIDIGER, M. TRIMAILLE,  
Mme VALLAT, MM. VOGT, WITH.

**EXCUSE AVEC PROCURATION :**

M. SCHITTLY donne procuration à Mme MILLION.  
Le Conseil départemental,

VU Le code général des collectivités territoriales pris en ses articles L1412-1, L 2221-1, L  
2221-4, L 2221-14, R 2221-1 et suivants,

VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux  
compétences du Conseil Départemental,

VU le rapport du Président du Conseil départemental

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Adopte le budget annexe primitif de l'année 2016 pour la régie de production d'énergie  
électrique du département du Haut-Rhin, pour un montant total de 1 543 683 € (un  
million cinq cent quarante trois mille six cent quatre vingt trois €uros), décomposé en  
1 312 531 € (un million trois cent douze mille cinq cent trente et un €uros) inscrits en  
section d'investissement et 231 152 € (deux cent trente et un mille cent cinquante deux  
€uros) inscrits en section de fonctionnement ;

- Inscrit ces sommes au budget annexe selon tableau joint à la délibération

LE PRESIDENT

Eric STRAUMANN

Adopté à l'unanimité